

Décision Générale colonial

Décision n° 18-97-1904 Mutation.

n° 18-97-1904

Ministère ACTES DU POUVOIR CENTRAL	Date de publication 15 novembre 1904
Numéro JO n° 97 du 01/12/1904	Date du numéro 1 décembre 1904

TEXTE INTÉGRAL

le sieur Ibrahim Moussa est normmné agent de renseignements. Le sieur Abon Galil est nommé patron et les sieurs Bourane Youssef, Onarko Amet, Bourane Ali el Orarn, sont nommés matelots du boutre l'Arenir qui sera armé provisoirement.